

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION AGILE NIORT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Elmano MARTINS, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, François BONNET à Clément COHEN, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à Philippe LEYSSENE, Jean-Pierre DIGET à Claude BOISSON, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Romain DUPEYROU, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

Titulaires absentes :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ.

Titulaire absent excusé :

Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 MARS 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION AGILE NIORT

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la sollicitation de l'association AGILE NIORT,

L'agilité a pour vocation de permettre aux entreprises/organisations de maximiser la valeur apportée à leurs clients/usagers.

Cela repose sur :

- Une plus grande implication du client dans la conception des produits et services, pour construire progressivement une solution pleinement adaptée au besoin,
- Une plus grande autonomie des équipes pour fluidifier la prise en compte des retours clients tout en préservant la qualité.

Bien que cela concerne tous les métiers de l'organisation, l'agilité est surtout mise en œuvre dans les entreprises de la TECH ou les DSI. Une transformation agile est un changement profond pour l'entreprise, qui bouscule ses processus, mais aussi sa culture. L'agilité a commencé à émerger il y a une trentaine d'années dans des entreprises du développement logiciel.

En 2001, plusieurs de ses pionniers se sont rassemblés pour rédiger « Le Manifeste Agile ». Ils y ont défini ce que l'on appelle depuis « les 4 valeurs de l'agilité » :

- Les individus et leurs interactions plus que les processus et les outils,
- Des produits opérationnels plus qu'une documentation exhaustive,
- La collaboration avec les clients plus que la négociation contractuelle,
- L'adaptation au changement plus que le suivi d'un plan.

A Niort, l'arrivée de l'agilité remonte à une dizaine d'années, sous l'impulsion principalement de la MAIF et de la MACIF. Aujourd'hui, tous les grands comptes de l'assurance y ont adhéré, entraînant dans leur sillage les entreprises de service numérique présentes sur le territoire.

La communauté agile niortaise est encore hésitante, pour 2 raisons :

- Les grands comptes de l'assurance peinent à sortir de leurs locaux,
- Les entreprises de service numérique niortais sont presque toutes généralistes et plutôt orientées vers la technique.

L'association AGILE NIORT a été créée en 2022 avec pour mission principale de « briser ces murs » en proposant des lieux et moments de partage à tous les agilistes du territoire.

Au travers de son projet associatif, l'association a pour objectifs :

- De créer et faire vivre l'événement phare avec un rassemblement annuel : AGILE NIORT 2023. Lancé en 2021, cet événement est l'occasion de rassembler la communauté niortaise des praticiens (nes) agiles et de curieux et de partager ses pratiques et d'en expérimenter de nouvelles ;
- D'organiser chaque année plusieurs évènements de type Meet-up, Petit-déjeuner, etc.
- D'animer et de fédérer la communauté via les réseaux sociaux.

L'association est aujourd'hui suivie par 900 abonnés, dont 50% niortais.

Dans ce contexte, AGILE NIORT a sollicité auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais, pour l'année 2023, une subvention afin de réaliser les objectifs annoncés.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement à AGILE NIORT d'une subvention de 1 000 € pour l'année 2023,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président